

NOTE CONCERNANT LE DESCRIPTIF DE L'EAF

LA PRÉSENTATION DU DESCRIPTIF

Commun à tous les enseignants, le descriptif adopte la **mise en page tabulaire** et doit faire apparaître clairement **le titre** et la **problématique de chaque séquence** ainsi que **l'objet (ou les objets) d'étude** qui sont abordé(s). Il doit indiquer également les **textes (groupement ou œuvre intégrale) étudiés à l'intérieur de chaque séquence** et la démarche retenue pour cette étude (**lectures cursives ou analytiques, pour l'étude des œuvres intégrales**). Il mentionne obligatoirement et clairement - afin de faciliter le travail des examinateurs - le **manuel utilisé dans la classe**, l'édition des œuvres intégrales (si l'enseignant tient à une œuvre intégrale spécifique) et les **références très précises des différents textes indiqués** : chapitre, page, début et fin de l'extrait édition). Il donne, le cas échéant, quelques indications sur les **activités complémentaires** - en particulier orales - proposées à la classe et sur le **travail personnel de l'élève**.

Le descriptif est **signé par le professeur** et **visé par le chef d'établissement**. Un exemplaire est remis à l'élève.

LE NOMBRE DE TEXTES SELON LES SÉRIES

Nous préconisons un certain nombre de textes à proposer aux candidats à l'oral de l'EAF selon les séries :

- Séries technologiques : une fourchette entre 12 et 15 textes
- Séries S et ES : une fourchette entre 16 et 20 textes
- Série L : une fourchette entre 20 et 25 textes

REMARQUE :

Limiter le descriptif des séries technologiques à 12 textes par exemple, permet aux enseignants non seulement de mettre davantage l'accent sur la qualité de la lecture analytique, mais encore de mieux préparer les élèves à tous les écrits de l'épreuve anticipée de français.

Tous les textes doivent être mis dans le descriptif à destination de l'examineur.

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Les textes et documents complémentaires sont à interroger lors de l'entretien uniquement. Rappel : ce n'est pas le support d'une lecture analytique?
- La lecture cursive est laissée à l'appréciation de l'enseignant. Cette rubrique peut être renseignée par l'élève.

LES OEUVRES À SIGNALER :

- Le titre du manuel utilisé dans la classe
- Si un enseignant recourt à une édition particulière, qu'il le précise dans le descriptif
- Pour les extraits, les références très précises des passages: chapitre, page, début et fin de l'extrait édition)

LA PROBLÉMATIQUE

La problématique équivaut à la question que l'on pose au GT et à laquelle le GT répond. La problématique doit donc interroger la cohérence du corpus

L'ENTRETIEN

Les lectures complémentaires doivent permettre de valoriser le travail de l'élève **durant l'entretien**. Elle doivent servir à simplement éclairer le texte sur lequel l'élève vient d'être interrogé.

QUELQUES INTERDITS :

- La liste des devoirs n'a pas à figurer dans le descriptif
- Le plan de la lecture analytique ne doit pas apparaître

NOTE CONCERNANT LE DESCRIPTIF DE L'EAF

- Le descriptif ne doit proposer un travail non effectué en classe
- Le texte traité lors de l'exposé ne doit pas faire l'objet d'une deuxième explication lors de l'entretien